



RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 26
Voix favorables : 26
Voix défavorables :

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 20 novembre 2018

Délibération
n° CA 2018 - 162

relative aux frais d'inscription à la soirée des diplômés
organisée par l'École de Management de Toulouse

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-3,
Vu l'avis du conseil l'École de Management dans sa séance du 26 octobre 2018,

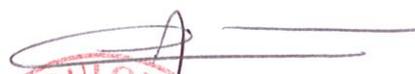
Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article unique

Les frais d'inscription à la soirée des diplômés, organisée par l'École de Management le 8 décembre 2018, se ventilent comme suit :

Étudiant (ou accompagnant) : 30 €
Personnel (enseignant ou administratif) : 15 €

La présidente du conseil d'administration,


Corinne MASCALA
